



# Déclaration Liminaire - Conseil Supérieur de l'Éducation

Jeudi 8 février 2024

## **NON au choc des savoirs, NON à une école du tri**

La Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé, demande l'abandon total et immédiat des mesures « Choc des savoirs », et réclame une vraie concertation sur le système éducatif, avec tous les acteurs impliqués, afin de favoriser la réussite de chaque élève.

**Sur les groupes de niveau.** Dès la rentrée 2024, et à terme en 2026, près d'un tiers des heures de cours des collégiens seront réservées aux groupes de niveau de français et mathématiques. Comment comprendre de telles décisions alors qu'elles sont en parfaite contradiction avec les résultats des recherches menées sur la question ? Cela nous paraît absurde. Comment peut-on croire à l'efficacité d'un tri des élèves dans des groupes lorsque, en outre, les moyens ne sont pas mobilisés : faute d'heures, comment ces groupes de niveaux pourraient-ils être évolutifs ? Comment éviter que certains groupes ne se retrouvent surchargés ? Comment ne pas croire que ces groupes ne conduiront qu'à renforcer de façon inéluctable les écarts de niveau entre les élèves les plus fragiles et ceux en réussite ? Un tel système à deux vitesses nous paraît aberrant et remet en cause le collège unique. De plus, ces groupes de niveau engendrent de nouveaux problèmes : Comment mettre en place des projets de classe autour du français et des mathématiques, deux matières pivots ? Comment trouver des professeurs principaux puisque ceux dans ces matières ne pourront plus l'être ? Comment réduire les groupes d'élèves fragiles, sauf à supprimer le latin ou des demi-groupes en sciences exemple ? Et que dire de la surcharge de travail et du casse-tête des emplois du temps pour les personnels ? Les groupes de niveau sont une mauvaise idée, sources de davantage de problèmes que de solutions.

**Sur le redoublement.** Généralement inefficace, le redoublement se trouve pourtant facilité. Quel paradoxe ! Quelle décision incohérente !

**Sur la classe préparatoire seconde.** Ce dispositif, qui sera obligatoire aux élèves ayant échoué leur DNB, est le comble de la stigmatisation des élèves, d'autant que le brevet s'avérera plus difficile à obtenir avec 60% d'évaluation terminale. Les effets pervers sont prévisibles : renoncer à contre cœur à une seconde ou aller dans le hors-contrat.

**Sur la labellisation des manuels.** C'est une ligne rouge qui a été franchie. D'une part, cette mesure remet en cause la liberté pédagogique. D'autre part, elle insinue que l'enseignant est incapable de choisir le manuel adapté à ses élèves ou les supports pédagogiques les plus adaptés pour les faire progresser.

**Pour conclure.** Pour toutes ces raisons, et afin de défendre un service public d'éducation de qualité soucieux du progrès de tous les élèves, afin de préserver nos collègues d'une surcharge de travail inutile, la Fep-CFDT réaffirme son opposition :

**NON au choc des savoirs et NON à une école du tri.**